

Délibération n°2020/49

OBJET : CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES.

Le conseil de Communauté,

VU l'arrêté préfectoral n°2016-351-012, en date du 16 décembre 2016, portant fusion des communautés de communes « Vallée de l'Ubaye » (CCVU) et « Ubaye Serre-Ponçon » (CCUSP) au 1er janvier 2017 et création de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » (CCVUSP) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 ;

CONSIDERANT qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres » ;

- **DECIDE** de créer les dix commissions thématiques intercommunales suivantes :
 1. Développement économique, travaux bâtiments communautaires, technologie de l'information et de la communication,
 2. Activités pleine nature et sites naturels, gestion des risques naturels,
 3. Finances, budget, économies budgétaires,
 4. Politique touristique, lacs et montagne, relations avec Ubaye tourisme,
 5. Environnement : Assainissement, déchets, énergie, aménagement du territoire,
 6. Patrimoine culturel et naturel et sites remarquables de l'Ubaye,
 7. Jeunesse et services au public,
 8. Ski,
 9. Statuts et affaires juridiques et sociales, gestion du personnel,
 10. Marchés à procédure adaptée

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.



C.C.V.U.S.P

Séance du 10 juillet 2020